

Edito de David CARON
Secrétaire Général de la CFDT Douane



IL Y A
MAINTENANT 4
ANS, LA CFDT EN
ALLIANCE AVEC
SON PARTENAIRE
DE LA CFTC,
DEVENAIT LA
PREMIÈRE FORCE
SYNDICALE

EN DOUANE. AU MOMENT OÙ
LA COMMUNAUTÉ DOUANIÈRE
EST INVITÉE À RENOUVELER
LA REPRÉSENTATION DES
PERSONNELS, IL EST TEMPS POUR
NOUS DE FAIRE UN BILAN.

Ces quatre années furent marquées par deux conflits sociaux majeurs :

- celui de 2019, le **Printemps douanier**, qui a pris corps à l'aune du Brexit dans le Nord, fief historique de la CFDT Douane et qui s'est ensuite massivement étendu à l'ensemble du territoire

- et le récent **conflit de 2022** lié au transfert des taxes, dont le point d'orgue fut la grève massive et la manifestation à Paris du 10 mars.

Sur le terrain, la CFDT a été le fer de lance de ces deux mobilisations. En 2019, ses militants en ont d'ailleurs payé le prix fort, frappés de sanctions disciplinaires infligées suite aux opérations de contrôles renforcés initiées durant l'action.



Jamais nous n'avons reculé sur nos valeurs et à chaque fois, ces conflits se sont conclus par la signature d'un accord majoritaire permettant d'engranger des avancées concrètes pour l'ensemble des agents.

C'est la preuve que la démarche responsable que nous portons, qui consiste plutôt que d'appeler sans cesse à la grève dans le vide, à mettre en place un réel rapport de force et construit pas à pas avec les personnels, est efficace. Ainsi, obliger l'Administration à engager une négociation et in fine engranger les acquis au bon moment, non seulement fonctionne mais fait des émules chez nos partenaires syndicaux qui aujourd'hui, n'hésitent plus à nous rejoindre dans cette démarche.

Concrètement, ces deux luttes nous ont permis d'obtenir **de réelles avancées au niveau indemnitaire** : 105 euros net/mois pour tous les douaniers ainsi que le passage à 5,20 € des heures de nuits. Les accords ont aussi permis la **création de fonds budgétaires** rendant possibles des rénovations immobilières et une progression nécessaire des achats d'équipement.

Malheureusement en la matière, nous sommes loin du compte, comme vous pourrez le lire dans les lignes qui suivent.

Pour la CFDT le combat continue et les batailles qu'il nous reste à mener sont nombreuses, modification des LDG, Augmentation du Régime indemnitaire, création d'un véritable carnet à point AG/Co, baisse de la charge de travail, maintiens et extension de nos missions, géographie des services, protection des agents et prise en compte des nouveaux rythmes de travail.

La CFDT travaille et agit au quotidien pour garantir aux agents un traitement juste et équitable de leur carrière, pour défendre notre statut et nos missions qui sont et seront systématiquement remis en cause dans les années à venir.

**NE RIEN CÉDER DE NOS ACQUIS,
TEL EST NOTRE ENGAGEMENT !**

ÉQUIPEMENT

PASSONS LA SECONDE

La CFDT douane se bat depuis des années pour améliorer l'équipement individuel et collectif des agents de la surveillance. Des améliorations ont été obtenues suite à nos combats récents mais il faut changer de braquet.

Il faut dire qu'on parlait de loin mais reconnaissons que le chemin qui reste à faire est encore long.

CE QUI A ÉTÉ OBTENU

- Les **gilets tactiques** (qui sont une véritable avancée par rapport aux chasubles),
- La **housse de gilet pare-balles** avec son système Molle,
- La dotation d'un **couteau**,
- **Trois tenues** pour les motards,
- Le renouvellement d'une bonne partie du **parc de véhicules**,

Par contre, le système de distribution est toujours insatisfaisant

Mise en place en 2019, l'**application GECO** n'a donné satisfaction que pendant six mois. Faute de moyens suffisants, la douane est retombée dans ses travers avec des délais de livraisons inacceptables, parfois huit mois voire plus alors que le projet initial prévoyait un délai maximal de ... huit semaines.

Les responsables : un système trop lourd et des strates de transmission trop nombreuses (comme d'habitude en douane).

La CFDT demande plus de circuits courts, une gestion au plus près des agents, au niveau de la brigade ou directement auprès du service habillement qui doit être refondu et renforcé massivement.

LA CFDT DEMANDE

- La dotation systématique, pour toutes et tous en sortie de stage, d'un vestiaire complet incluant le gilet tactique et le ceinturon en Cordura.
- Une réflexion et une étude sur le gilet pare-balles tactique, déjà développé chez certains de nos partenaires.
- La création d'une tenue mi-saison qui aujourd'hui manque dans le vestiaire
- L'extension de Geco aux effets qui pour l'heure dépendent des commandes des directions.

TÉMOIGNAGES

David COUZIGOU,
Agent Paris Spécial

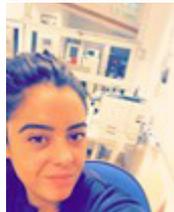


« A la mise en place de GECO, on nous a vendu un système qui nous permettrait de recevoir nos effets d'habillement dans des délais de 2 à 6 semaines.

La réalité est tout autre, on peut attendre comme avant un an voire plus pour recevoir une paire de chaussures. On ne peut pas commander l'été. Les promesses ne sont pas tenues et nous continuons nos bourses à l'habillement

dans les unités. »

Sabrina ZOUGHLI
BSI Transmanche



« Le système n'est pas adéquat. Je reçois mes commandes de façon éparse et j'ai déjà attendu une commande deux ans.

Nous sommes perdus entre les commandes en attente et les retours pour changement de taille. Il y a souvent des ruptures de stocks. »

COMMUNICATION

ALLO, ALLO, Y A QUELQU'UN ?

La mise en route d'AGNET devait être une véritable révolution.

Il faut dire que depuis la suppression des communications via les ondes radio, aucun système n'a répondu aux contraintes de sécurité qui s'imposent aux douaniers dans un environnement de plus en plus mobile et face à des dangers croissants.

AGNET, s'il apporte des correctifs somme toute appréciable, reste cependant perfectible.

Tout d'abord, il faut changer les portables attribués en dotation, dont tant le processeur que la batterie ne répondent déjà plus aux exigences techniques nécessaires à un bon fonctionnement.

L'administration doit aussi définitivement résoudre le problème des zones blanches et des zones montagneuses, s'il le faut en multipliant le choix des opérateurs pour couvrir au maximum le territoire.

Cfdt:

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

VOTRE VOIX
NOTRE ACTION
VOTEZ CFDT



UN MÉTIER DE PLUS EN PLUS DANGEREUX

CHAQUE ANNÉE, LE NOMBRE DES DOUANIERS QUI SONT BLESSÉS DANS L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS, RENVERSÉS PAR DES DÉLINQUANTS DÉCOMPLEXÉS OU VICTIMES D'ACCIDENT DE VOITURE OU DE MOTO EN SERVICE, NE CESSE D'AUGMENTER.

A ce triste constat, viennent s'ajouter le lot des **maladies professionnelles** qui s'accroît significativement, la pollution de l'air, le bruit sur les autoroutes et aux péages, les troubles musculo squelettiques avec le poids de nos équipements et la plombémie pour les moniteurs de tir.



LA CFDT EXIGE DES MESURES MASSIVES ET IMMÉDIATES

- Concernant les oppositions à fonction et les barrages de vive force, la **protection fonctionnelle doit être automatique** et doit pouvoir être demandée au rapport de service à l'issue de la vacation.

- De même, nous exigeons que **l'Administration soit systématiquement partie civile** aux côtés de ses agents afin que les sanctions contre les contrevenants soient exemplaires

- Un **suivi psychologique de haut niveau** doit être **obligatoire** pour ne pas vivre quelques années après les accidents, l'apparition de syndromes post-traumatiques comme plusieurs de nos collègues les connaissent et les ont connus.

- Concernant les **maladies professionnelles**, nous sommes souvent confrontés à un parcours du combattant entre expertises, contre-expertises et une administration incapable d'accompagner et de soutenir ses agents. Là aussi, il faut changer le logiciel.

La CFDT revendique la création d'un **"référé soutien" au niveau national**, correspondant qui serait formé et opérationnel, pour accompagner les douaniers dans leurs démarches en cas d'adversité.



TÉMOIGNAGES

Bocar MAMOUDOU,
BSE T2E, DI PARIS
AÉROPORTS



« Notre métier devient de plus en plus dangereux. Dernièrement, j'ai

fait l'objet d'une opposition à fonction avec un de mes collègues en contrôlant sur le linéaire devant l'aéroport un véhicule. L'usager a voulu enclencher une marche arrière avec la volonté de nous reculer dessus. Heureusement, nous avons réagi vite et avons réussi à bloquer le contrevenant. Celui-ci nous a sauté dessus et nous avons dû gérer 9 minutes d'agression non-stop. La scène a été filmée par les passagers, 9 minutes avant qu'on vienne nous aider à maîtriser la personne qui était en totale transe. Cet événement nous a profondément choqués.

Raphaël OFFROY,
BSI ARRAS



« Le 17 Décembre, nous avons été victimes d'un refus d'obtempérer avec

un de nos collègues toujours en fauteuil roulant 9 mois après les faits. Si notre hiérarchie a été présente ce jour- là, nous avons été surpris que l'administration nous laisse reprendre le travail sans avis médical et/ou psychologique. Nous avons dû reprendre le travail comme s'il ne s'était rien passé malgré le choc que nous avons vécu... »

Jérôme BULTEAU,
BSI Angers, DI Bretagne, Pays de la Loire



"Angers - Il traîne un douanier sur plusieurs mètres" (Article Le Courrier

de l'Ouest du 24 mars 2021)

« Les faits se déroulent le mardi 2 mars 2021 aux alentours de 18h00, au péage de Corzé (A11), près d'Angers. Un péage que je connais bien pour y contrôler depuis 15 ans. En moins de 5 minutes tout bascule, une opposition à fonction / refus d'obtempérer où le véhicule fuyard accélère soudainement, me traînant sur plusieurs mètres. Je vois ma vie défiler et heureusement j'arrive à me dégager projeté violemment sur le béton de la voie voisine. Je m'en suis bien sorti au niveau des blessures physiques, mais le contrecoup a été un stress post-traumatique, qui a une incidence majeure sur ma vie professionnelle et privée. Heureusement la protection fonctionnelle m'a été immédiatement accordée et le fuyard multirécidiviste, qui me défiait en me souriant au tribunal, condamné à 15 mois de prison ferme. C'est essentiel que la dangerosité de notre métier soit mieux reconnue. »

LES MARQUEURS DE LA CFDT

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE DES PROGRÈS CERTES, MAIS INSUFFISANTS

La CFDT douane œuvre en permanence et depuis sa création pour une véritable égalité femme/homme. C'est un combat qui nous conduit au quotidien à intervenir pour l'adaptation des postes et des fonctions aux femmes enceintes ou aux parents isolés.

En Surveillance, le gilet pare-balles féminin reste aujourd'hui totalement inadapté et c'est un dossier sur lequel la CFDT travaille depuis des années.

Le marché public est actuellement géré en délégation par la Police Nationale et nous demandons à en sortir. En effet, nos missions douanières et notamment la fouille des véhicules, nécessitent un équipement adapté à nos usages. En conséquence, nous voulons des gilets thermoformés pour toutes les douanières, seuls capables de répondre aux souhaits des agentes.

Déborah MORAND,
Motarde, BSI Bourges



« Pour moi, gilet pare-balles rime avec sécurité mais aussi avec poitrine écrasée et douleurs dorsales

! Mon quotidien est donc de me tenir droite et d'écraser ma poitrine dans mon GPB ou de me voûter et d'avoir mal au dos pour ne pas avoir mal aux seins. Message relayé via la médecine du travail, via la VH, via les syndicats... À ce jour, je porte toujours mon premier GPB inadapté alors qu'après moult échanges syndicats/hiérarchie, un GPB à ma taille m'a été fourni. Ce nouveau GPB m'écrase encore la poitrine (puisque d'après GK la technologie actuelle de préformation de la poitrine ne garantit pas notre sécurité) et est impossible à porter sous mon uniforme de motocycliste car trop imposant. A quand des GPB adaptés à toutes et tous ? »

TÉMOIGNAGES

Amélie RETAUD,
Bourges BSI

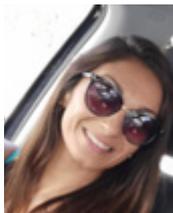
« Pour ma part, je ne comprends pas que nous ne puissions pas nous faire des gilets Pare-balles préformés afin que les poitrines généreuses ne soient pas trop compressées...

Je suis une de celle qui garde son gilet pare-balles tout du long de la vacation (même au restaurant)... c'est-à-dire sur un service de 10h00 mon GPB est sur moi tout au long des 10h00...

Il en suit forcément un mal au niveau de la poitrine et du dos dans la journée...

Il m'arrive en fin de service parfois de me demander si je le porterai le lendemain sur le terrain, parce que c'est insupportable d'avoir constamment quelque chose sur vous dans lequel vous n'êtes pas bien...Dois-je choisir entre ma sécurité et mon bien être ?? »

Maeva AIDI,
BSI PERTHUS



« Entrée en douane en 2017, je n'ai toujours pas obtenu de gilet pare-balles adaptée à la

morphologie féminine.

De fait, le port du GPB s'avère difficile et douloureux, On nous a fait miroiter un changement lors du dernier renouvellement de GPB lors duquel on m'a demandé mes mensurations cependant j'ai reçu un GPB non coqué pour la poitrine donc toujours aussi inadapté et inconfortable.

Nos collègues de la police et de la gendarmerie ont pourtant des gilets adéquats. Après discussions avec des collègues, il y a quelques années les gilets pare-balles féminin en douane étaient coqués pour la poitrine »

SPORT EN DOUANE LA DG DOIT CHAUSSER SES CRAMPONS

La CFDT réclame le retour des décharges d'activité de service pour le sport en Douane.

Ce dispositif a existé jusque dans les années 2000 et il suffisait à l'époque de justifier d'une licence dans un club de sport pour bénéficier de 2 heures de décharge par semaine. Ce dispositif est d'autant plus indispensable aujourd'hui que nous portons au minimum 6,5 kg (hors HK et gilet lourd) à chaque service. Notre santé est en jeu. Il est urgent que l'Administration soit pro-active sur le sujet et réinstalle ce dispositif.

INDEMNITÉ DE RISQUE LE PROCHAIN CAP, 120 POINTS !

De conflit en conflit, nous avons obtenu des revalorisations de l'indemnité de risque (IR).

Cette revendication n'est pas anodine car l'IR a deux avantages, elle n'est pas indexée sur le salaire (comme dans la Police où un commissaire touche plus qu'un gardien de la paix !!!), et surtout elle entre dans l'assiette de cotisation pour la retraite.

Pour la CFDT, l'indemnité de risque est donc un vecteur essentiel de l'augmentation indiciaire en Surveillance. Notre objectif est désormais d'atteindre les 120 points d'IR alors qu'aujourd'hui, nous sommes à 101 points pour un montant mensuel de 363 euros.



FORMATION RIEN NE REMPLECE LE PRÉSENTIEL

En premier lieu, la CFDT a toujours émis des réserves importantes sur les e-formations ou sur le pseudo principe des formations «en cascade» dont le seul but est de faire des économies...

Rien ne remplace une formation en présentiel dispensée par un collègue expert de sa matière.

ENCORE FAUT-IL S'EN DONNER LES MOYENS !

LA CFDT DEMANDE DE

- Rémunérer correctement les formateurs
- Ne pas exclure de la formation les agents de catégorie C et enfin reconnaître leur expertise
- Prioriser les formations en local
- Renforcer les effectifs et les moyens des services FP et de nos écoles
- Revoir complètement les aspects matériels des formations en accordant des délais de routes suffisants et surtout en défrayant les agents participants, qui souvent y sont de leurs propres deniers.

SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES L'URGENCE ABSOLUE

L'empilement des législations a rendu nos procédures de plus en plus complexes (droit d'être entendu, intervention des avocats, recours à des traducteurs, médecins ...).

Les conditions de remises aux services de police sont trop souvent pénibles et entraînent des attentes interminables, et que dire des procédures « in corpore » et des conditions de travail dans les hôpitaux...

La CFDT demande l'ouverture d'un chantier qui devra réfléchir à des évolutions devenues indispensables, comme la possibilité de faire des relèves en cours de procédure.

Il faut aussi que soit mise en place une indemnité de repas pour les procédures longues, le «bricolage» doit cesser.

Il est urgent d'agir dans le domaine car la lassitude gagne face à la complexité des processus et surtout au manque de préparation en amont, de ces changements par la DG.

ANONYMISATION DES PROCÉDURES AU MILIEU DU GUÉ

Notre revendication a été entendue et à la suite des attentats de Paris, l'Administration a enfin légiféré sur l'anonymisation des procédures mais pas totalement.

Il reste malgré nos signalements et demandes répétées, une étape à franchir à savoir la suppression de la publication sur le net des délégations de signature transactionnelles, qui livrent à tout un chacun nos noms et adresses administratives. C'est dans le contexte actuel anxiogène et dangereux pour notre sécurité.

La CFDT exige que la DG trouve une solution légale pour y remédier. Allez, encore un effort.

PSC, PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE UN BON DÉBUT MAIS TOUT RESTE À FAIRE

C'est un combat historique de la CFDT qui commence à aboutir.

Nous n'avons cessé d'exiger de l'état employeur la prise en charge de nos frais de santé et de prévoyance tout comme dans le secteur du privé.

Après des années de travail et des mois de négociations, suite aux accords de la fonction publique signés par les organisations syndicales représentatives, l'Administration prend enfin en charge une partie de nos frais de complémentaire santé.

15 euros par mois depuis le début de l'année, objectif 50% en 2024.

La CFDT demande un effort supplémentaire avec une prise en charge de 60%.

Reste désormais à faire aboutir les négociations pour la prise en charge de notre complémentaire santé, avec un panier de soins amélioré, que nous souhaitons le plus large possible et surtout un haut niveau de couverture.

Le travail de négociation des équipes CFDT engagés dans ce dossier sera ardu et opiniâtre car c'est un marqueur important de nos actions sur l'amélioration des conditions de travail et de santé des salariés du public.

LE SUJET DE LA PRÉVOYANCE RESTE ENCORE À DÉFENDRE.



LA SURVEILLANCE DANS L'ŒIL DU CYCLONE

COMME SOUVENT EN DOUANE, C'EST PAR UN "BIDULE" TECHNOCRATIQUE QUE NOTRE ADMINISTRATION TENTE UNE FOIS DE PLUS DE METTRE EN COUPE RÉGLÉE, LES MISSIONS DE LA SURVEILLANCE. IL A POUR NOM DE CODE AUJOURD'HUI : LAB AURA.

Quel doux nom pour une véritable tempête qui va ravager tout sur son passage.

Sous couvert d'une pseudo expérimentation lancée dans la DI Auvergne Rhône Alpes relative à l'organisation des services, c'est en fait à un bouleversement complet de la surveillance qu'il faut s'attendre.

Dissimulée derrière des mesures qui semblent attractives, comme par exemple l'allègement des règles du port du HK et l'assouplissement des règles de contrôles embarqués en ferroviaire, se cache en fait la volonté affirmée d'augmenter la présence des unités sur le terrain sur la tranche minuit/5h00.

Cette vieille rengaine hiérarchique ne tient pas la route sur le plan opérationnel pour peu que le maillage territorial soit cohérent.

Dans le domaine, la CFDT a une revendication historique et n'en démordra pas, il s'agit de la compensation indemnitaire des heures pénibles ainsi que la double récupération en temps.

ET SI LA DG S'ATTAQUAIT À NOS VRAIS PROBLÈMES ?

- - En sécurisant les missions existantes face aux administrations qui lorgnent sur nos pouvoirs de contrôle.
- - Par le maintien d'un maillage territorial fort, qui sera toujours plus efficace que la politique de concentration actuelle des BSI, qui nous contraint chaque jour à des déplacements sans fin.
- En donnant de vrais moyens aux CODT pour mettre en place leurs missions tout en reconnaissant leur spécificité.
- En plaçant la sécurité au centre des missions des spécialistes motards. C'est leur vie qui est en jeu.
- Par un soutien renforcé aux équipes cynophiles, par une prise en charge à vie (quelles qu'en soient les conditions) et une couverture améliorée des auxiliaires canins.
- Par un recrutement massif de spécialistes marins et aériens.
- Par un renforcement de la présence douanière dans les ports et les aéroports, pour remplir la mission de sûreté, sans oublier au sein des GIR et des CCPD.

MISSION DE GARDE-FRONTIÈRE

LA FAUSSE PANACÉE

Voici la nouveauté dans le paysage douanier, vendue à grands coups de communications par la DG qui vante cette mission comme étant le remède universel à tous les maux que traverse la douane.

Pourtant depuis toujours, la mission PPF est considérée par l'administration douanière comme une mission contrainte.

Elle ne l'a jamais valorisée (bien au contraire) et les DI comme les DR mettent la pression en permanence sur les résultats LCF.

Quel retournement de veste ! Ce que le gouvernement veut, la DG l'habille comme une idée géniale...

Même si un débat d'experts sur la mission historique des gabelous aux frontières pouvait s'ouvrir, il n'en demeure pas moins que cette mission ne doit en aucun cas se faire au détriment de la LCF et nous transformer en garde-barrière.

Pour la CFDT, si la mission garde-frontière devient une priorité, elle doit obligatoirement être faite de concert avec le contrôle des marchandises, il sera donc indispensable de doubler les effectifs.

LA CFDT DOUANE A TOUJOURS ÉTÉ LE FER DE LANCE DE CE COMBAT QUI EST UNE PRIORITÉ ABSOLUE.

C'est au cours des grandes grèves de 2003 que nous avons obtenu la reconnaissance de la « pénibilité » de notre profession, par l'instauration d'une bonification dite « du cinquième » des services actifs effectués en Surveillance.

Depuis, les réformes successives et incessantes du régime des retraites ont fait passer le nombre des annuités nécessaires pour obtenir une retraite complète de 37,5 à 43, rendant de fait notre dispositif propre quasiment obsolète. Il est urgent de le faire évoluer.

LA RETRAITE EN SURVEILLANCE UN COMBAT SANS FIN !

LA CFDT EXIGE

- Une **bonification du 1/5ème** acquise dès la 1ère année de service en Surveillance.
- La **suppression des plafonds de 60 et 62 ans** qui entraînent l'écroulement et la dégressivité de la bonification.
- La **portabilité totale des droits acquis** pour la bonification d'une administration à l'autre (Douanes, Pénitentiaire, Police, etc.).
- L'**intégration à 100% des primes** dans le calcul de la retraite.
- La **prise en charge de la surcotisation** par notre Administration.